

 CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES	DOCUMENT INFORMATIF	Diffusion par : PHU 12 - UnAV	ANES-DI-010
	PICCLINE / MIDLINE Prestataires de soins référéncés UnAV	Processus : OPC-Organisation de la prise en charge du patient\Réalisation du programme de soins	Page 1 / 1

Hôpital → Ville

Lors de la sortie du patient, le prescripteur ou l'infirmier(e) doit informer le patient qu'il peut bénéficier d'une prise en charge à 100% par un prestataire de soins pour la coordination des soins de son PICCLINE ou MIDLINE (livraison de matériel et des médicaments à domicile / formation et encadrement de l'infirmière à domicile ...).

Le patient peut :

- désigner un prestataire de soins de son choix,
- laisser l'hôpital lui en attribuer un parmi une liste de prestataires identifiés et reconnus par l'Unité d'Accès Vasculaires, l' UnAV
- refuser cette prise en charge.

Pour être référéncé par l'UnAV du CHU de NANTES, un prestataire de soins à domicile doit avoir signé la « **Charte d'engagement entre le CHU de Nantes et les Prestataires de soins à domicile pour les dispositifs vasculaires de type PICCLINE et MIDLINE** »

Liste des prestataires ayant signé la charte avec le CHU pour les soins à domicile des dispositifs vasculaires de type Piccline et Midline

- **LVL Médical Ouest**

Allo LVL 0808800300
Tél : 02 51 89 14 14
Fax : 02 51 89 14 19
Port : 06 27 76 43 80
Mail : apni.paysdeloire@lvmedical.fr



- **ELIVIE**

Plateforme : 0810.888.110
Tel : 02 98 69 33 33
Fax : 02 51 13 04 71
Port : 06 78 54 56 66
Mail : perfusion.nantes@elivie.fr



- **STUDIO SANTE 44**

Tel : 02 85 52 83 49
Fax : 02 85 52 32 64
Port : 06 45 72 89 50
Mail : idec@studiosante44.fr



REDACTEUR(S)	VERIFICATEUR(S)	APPROBATEUR(S)	Date d'application
26/04/2022	Celine BOURIGAULT (Pharmacien - PHU 11 - Service d'Hygiène Hospitalière) (par Anais ANDREO)	Romain DUMONT (Anesthésiste - Réanimateur - PHU 03 - Médecines-Urgences-Prévention\Anesthésie\HD) <i>Responsable Groupe APACH</i>	28/04/2022